

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 12 janvier 2021

Risque important d'avalanche : appel à la prudence

Le préfet de l'Isère appelle votre attention sur les forts risques d'avalanches sur les différents massifs du département.

Les massifs suivants sont classés en « *risque fort* » (4/5) :

- Chartreuse,
- Vercors,
- Belledonne,
- Grandes-Rousses.

Le massif de l'Oisans est classé en « *risque marqué* » (3/5) .

Jeudi et vendredi, les risques d'avalanches s'accroîtront encore. Le préfet de l'Isère vous invite donc à la plus grande prudence pour la pratique de la randonnée, du ski, des raquettes et toute autre activité de montagne.

La pratique de ces activités en dehors des pistes balisées (pratique dite du « hors-piste ») est très fortement déconseillée.

Chacun est invité à consulter régulièrement les sites suivants pour se tenir informés de l'évolution de la situation :

- www.itinisere.fr
- www.bison-fute.gouv.fr
- www.meteofrance.com

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle